

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/36

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE DÉCLARATION

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

À LA

CONFÉRENCE DE LA CSCE SUR LA DIMENSION HUMAINE

COPENHAGUE, DANEMARK

LE 6 JUIN 1990

Je suis très heureux de me trouver à Copenhague pour l'ouverture de la deuxième Conférence de la CSCE sur la dimension humaine. Je veux exprimer ma reconnaissance à Sa Majesté la Reine et au Gouvernement du Danemark de leur accueil chaleureux, ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères du Danemark, M. Uffe Elleman-Jensen, de son aimable invitation qui nous réunit tous ici aujourd'hui. J'aimerais également rendre hommage au baron Huxthausen, Secrétaire exécutif de la Conférence, pour les excellents préparatifs auxquels il a veillé avec son personnel.

Le grand écrivain danois Hans Christain Andersen a touché des générations avec ses contes qui enseignent que l'espérance et le courage inébranlables finissent toujours par triompher. Au seuil d'une ère nouvelle pour l'Europe, le message de Hans Christian Andersen sonne plus juste que jamais. La patience et les espoirs de l'Europe à l'égard d'une liberté nouvelle, d'une prospérité inédite et d'une paix durable sont récompensés.

En 1975, année où la CSCE est parvenue à un accord sur son ensemble de principes et d'engagements, nous étions au milieu d'une époque dominée par les tensions et envahie par la peur. L'espoir était mince de voir une nouvelle ère des droits de la personne, de la démocratie et de l'entente entre les pays de l'Est et de l'Ouest. La CSCE est née du désir d'aller au-delà de la fragilité et des tensions, de s'entendre sur des principes et des droits communs et d'enclencher le processus de l'avènement d'une nouvelle Europe.

De nombreux sceptiques affirmaient alors que les engagements d'Helsinki ne seraient que des chiffons de papier, déconnectés de la dure réalité du comportement des États.

En 1990, alors que nous sortons d'une année de révolutions en Europe et que nous entrons dans une décennie de reconstruction, nous voyons maintenant combien la CSCE était importante et ce qu'elle peut encore devenir.

Les principes et les engagements communs du processus d'Helsinki ont été un phare pour les nouveaux et courageux démocrates de l'Europe et un manifeste pour les millions de gens assoiffés de liberté. Maintenant que nous entrons dans une période de consolidation en Europe, la CSCE peut élargir ces principes et ces engagements en enchâssant dans un consensus ce qui a été réalisé et ce qui reste à accomplir.

Pour le Canada, la CSCE peut devenir l'instance où se dessinera la nouvelle architecture européenne. Le grand nombre de ses membres, son mandat élargi et sa souplesse inhabituelle laissent entrevoir la croissance d'une institution dynamique et propice au dialogue politique, à la coopération pratique et aux efforts concertés.

La CSCE constitue également l'élément essentiel d'une Europe ouverte. Elle intéresse à la fois l'Union soviétique et l'Amérique du Nord. La nouvelle Europe doit être une Europe élargie, édifiée à partir de réalisations, principes et engagements communs. Nous ne devons pas remplacer deux anciens blocs par un nouveau: la nouvelle Europe doit être ouverte à l'Est et à l'Ouest. La CSCE peut être un véhicule de cette Europe élargie, dont l'envergure même favorisera la prospérité et renforcera la paix.

L'engagement du Canada à l'égard de l'Europe est à la fois pragmatique et profond. Nous sommes liés à l'Europe en esprit et dans les faits. L'OTAN, la CSCE et la Communauté européenne constituent trois principaux éléments de notre vision de l'Europe nouvelle. Ces institutions ont chacune un mandat, une composition et une raison d'être qui leur sont propres. Elles peuvent et doivent se compléter sans se faire concurrence. Elles doivent trouver ensemble un nouveau terrain d'entente pour la coopération en matière de sécurité - sécurité fondée sur des relations politiques, économiques propres à apaiser les craintes et à renforcer la confiance.

Le Sommet de la CSCE, qui se tiendra plus tard cette année, fournira l'occasion de tirer parti des idéaux et des valeurs, des aspirations et des intérêts que partagent tous les pays de la nouvelle Europe. Le Canada appuiera fermement cette initiative: il contribuera aux importants travaux effectués par le Comité préparatoire créé et approuvé hier par les ministres des Affaires étrangères de la CSCE.

Il faut préserver et exploiter la souplesse, l'envergure et l'équilibre inhérents à la CSCE. Il s'agit d'institutionnaliser, de régulariser et de politiser le processus de la CSCE. Ce faisant, il faut éviter la bureaucratie à outrance et le double emploi. La CSCE doit rester de dimensions modestes et pouvoir répondre aux besoins changeants de ses membres.

Il y aurait lieu d'intensifier les activités dans les trois corbeilles de la CSCE et tout en maintenant entre elles l'équilibre actuel. Cela exige d'urgence l'intervention et de nouvelles initiatives de tous les membres de la CSCE. A cette fin, le Canada propose:

- la tenue de réunions annuelles des ministres des Affaires étrangères de la CSCE et de réunions bisannuelles des chefs de gouvernement en vue de l'établissement d'un Conseil pour la coopération en Europe;
- la poursuite des négociations sur les forces conventionnelles et le renforcement de la confiance au-delà des séries actuelles avec la participation des 35 membres;
- la création de mécanismes et d'institutions pour la prévention de crises et le règlement des conflits;
- l'établissement d'une Agence de vérification de la CSCE qui coordonnerait et faciliterait les activités de vérification et de renforcement de la confiance;
- la mise en place d'instances permanentes où seraient débattues les questions économiques et environnementales;
- la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun; et

- l'élargissement des principes et des engagements en ce qui concerne la dimension humaine.

L'occasion nous est donnée à cette réunion de Copenhague de consolider le triomphe de l'idéal démocratique en Europe et de contribuer à rendre permanent ce qui s'y accomplit actuellement. Nos idéaux communs et notre volonté commune d'assurer la liberté à tous les peuples de l'Europe devraient être consignés dans un solide document de clôture fondamental.

La démocratie ne se définit pas en termes d'activités. Elle se définit plutôt en termes d'attitudes et de responsabilités. La démocratie ne se limite pas simplement au droit de vote ou à la liberté de parole et d'association. Ces droits peuvent exister dans une société où la démocratie fait défaut. La démocratie tient essentiellement à l'entière et libre participation d'un peuple à son gouvernement. Elle est fondé sur la primauté du droit, et avant tout sur les habitudes et les croyances des citoyens - leur conscience sociale, leur tolérance à l'égard des minorités politiques, ethniques, culturelles et religieuses et le respect des droits d'autrui.

La démocratie ne peut être déclarée ni même inventée du jour au lendemain. Elle se développe. Et pour se développer elle a besoin de soins. Les dirigeants doivent la respecter, les citoyens doivent l'exiger, et nous devons tous la chérir. La démocratie ne peut être imposée par l'État; elle doit être vécue quotidiennement par le peuple. Chaque citoyen a la responsabilité de choisir judicieusement les dirigeants, d'exercer son jugement, de demander des comptes et surtout de ne pas se laisser aller à l'apathie.

Durant cette réunion, le Canada fera ou appuiera un certain nombre de propositions essentielles à l'établissement d'un document de clôture qui vise à consolider la démocratie.

La tenue d'élections libres, l'existence de partis politiques dynamiques et vraiment indépendants, un système électoral honnête et équitable, ainsi que le droit de chaque citoyen de participer librement au processus électoral sont des éléments capitaux pour une démocratie. Nous devons, ensemble, nous engager sans équivoque - ici même à Copenhague - à développer les institutions démocratiques fondamentales.

Il est également important que nous renforçons la coopération entre toutes nos sociétés afin d'encourager le développement de la démocratie. Ainsi, le document de clôture devrait demander aux États participants - de même qu'aux institutions, groupes et particuliers au sein de nos sociétés - de collaborer à la mise en place de gouvernements démocratiques solides et durables.

Il est indispensable pour la démocratie de s'engager sans équivoque à l'égard de la primauté du droit. Les démocraties doivent être gouvernées par des lois universellement applicables et empreintes du respect universel de ce droit. Les principales caractéristiques d'un tel régime sont notamment un système judiciaire et juridique, la séparation des pouvoirs entre

les divers organes du gouvernement, le droit inaliénable de recours de tous les citoyens face à l'abus de pouvoir, une fonction publique impartiale où nominations et avancement se font sur la base du mérite, et un respect des droits politiques et civils fondamentaux de tous les citoyens - y compris le droit de parole et le droit d'assemblée. Il est essentiel que le document de clôture contienne un renvoi évident à la primauté du droit et un engagement résolu envers cette dernière.

Le Canada est un nation unique du fait de son héritage multiculturel, qui a enrichi notre culture, favorisé notre prospérité et défini notre démocratie.

L'Europe s'écarte actuellement de la menace de conflit qui a toujours existé entre les États. Mais dans le processus, les veilles animosités - en veilleuse et non réglées - refont surface. La fin des tensions entre les États ne peut être obtenue au prix de tensions intestines. La démocratie et la prospérité dépendent de la paix extérieure et de la paix interne. La protection et le respect des droits des minorités sont essentiels à cette paix.

Durant cette Conférence, le Canada proposera que le document de clôture contienne:

- un ferme engagement envers les droits humains des membres des minorités;
- l'engagement d'encourager la tolérance et celui de prendre des mesures rigoureuses pour mettre fin à la propagande haineuse à l'encontre des minorités;
- des mécanismes pour régler les problèmes particuliers des minorités au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Le Canada fera des propositions précises dans chacun de ces domaines. Nous proposerons que soit ajoutée au mécanisme de la dimension humaine une nouvelle mesure qui permettrait d'apaiser les conflits et de promouvoir le dialogue grâce à la nomination de rapporteurs chargés d'enquêter sur certaines situations et de faire rapport aux gouvernements concernés et à la CSCE.

En proposant ces dispositions, nous reconnaissons qu'il n'existe aucune loi ou constitution pour protéger les droits des minorités et empêcher les tensions et les préjugés. La seule garantie réside dans l'existence de sociétés guidées par la tolérance et le respect. Cependant, la CSCE, en encourageant la démocratie, la plus libre circulation des personnes, de l'information et des idées, et en accroissant les contacts entre les personnes exerce - et peut exercer - une influence cruciale sur l'évolution de l'ensemble de nos sociétés.

Bien d'autres éléments sont essentiels au développement de la démocratie, et tous seront fermement appuyés par le Canada. Il s'agit notamment de: la liberté de parole et d'association; la liberté de former des syndicats; le rôle des organisations non gouvernementales en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme; les libertés religieuses; enfin le droit d'une personne de quitter son pays et d'y revenir sans crainte pour sa sécurité ou celle de sa famille. Le Canada estime qu'une déclaration complète des idéaux et des éléments indispensables au développement de la démocratie devrait, au minimum, inclure ces principes.

Il n'existe pas de recette de la démocratie. Chaque pays doit édifier son propre système. Par contre, nous pouvons les uns et les autres tirer parti de l'expérience de chacun. A mesure que nous évoluerons et que la démocratie se développera, nous serons engagés dans un dialogue dynamique, où nous mettrons en commun nos avis et nos expériences. Les démocraties ne sont pas toujours conformes aux idéaux. Mais leur force réside dans l'ouverture, la capacité d'accepter la critique, la volonté de se fixer des normes plus élevées et de toujours les respecter - enfin de faire preuve de franchise vis à vis des autres.

Dans notre enthousiasme pour ce qui a été accompli, nous ne pouvons ignorer l'existence des problèmes actuels: les mauvais traitements dont les minorités sont l'objet dans certains pays, ou le fait qu'il existe encore en Union soviétique des refuzniks - des gens qui, inexplicablement, se voient encore refuser le droit de quitter leur pays. Ces problèmes peuvent sembler moins aigus que par le passé. Pourtant ils forment un net contraste avec les progrès observés ailleurs et avec les nouvelles normes auxquelles nous aspirons tous.

Monsieur le Président, je soulignerai à cet égard la situation dans les États baltes. Le processus de la CSCE - en fait l'évolution d'une nouvelle Europe elle-même - repose sur une compréhension commune des droits et des obligations des gouvernements. Les défis posés à une telle compréhension peuvent nuire aux progrès et aux liens de coopération que nous sommes en train de tisser en Europe. On ne peut laisser la situation en Lituanie détériorer ces liens. Les aspirations des peuples baltes et les intérêts de l'ensemble des membres de la CSCE ne peuvent être satisfaits que grâce à la négociation. Il n'y a pas d'autre solution acceptable.

Tandis que nous travaillons à l'édification d'un avenir plus brillant pour l'Europe - d'un avenir exempt de tensions, fondé sur la liberté, promis à la prospérité, un énorme problème se pose à nous. Nous avons les moyens et, ce qui plus important, la volonté et la disposition d'accomplir de grandes oeuvres. Nous avons la capacité de construire une Europe nouvelle, de rendre universel ce qui a été partiel, et de rendre permanent ce qu'il nous a été donné si récemment de partager. Le Canada est anxieux d'assumer pleinement ses responsabilités en sa qualité de membre du Commonwealth de l'Europe. Nous nous lançons dans cette tâche volontiers - avec enthousiasme, détermination, espoir et confiance.